



DIRECTION GENERALE

N/Réf: 23AR01081KY

ATTESTATION DE REUSSITE

Le Directeur Général de l'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC), vu la décision du jury de délibération de l'ESATIC en sa séance du 29/09/2023, atteste que :

Monsieur : **YAO KOUASSI FIENI JEAN**
Né le : **30/09/2001 à Krakro**
Matricule : **20-ESATIC0143KK**
A obtenu la : **LICENCE**
Spécialité : **SYSTEMES, RESEAUX INFORMATIQUES et TELECOMMUNICATIONS (SRIT)**
Au titre de : **l'année académique 2022-2023**



En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

2622
DAAF/SDEC/SCI Dossier N°
Vu, Collationné et Certifié Conforme à
l'Original qui nous a été présenté
à TREICHVILLE Le 25 JUIN 2024
P / Le Maire et P.D.

Mme Nelly Karen Bantah HOBBAH
6^{ème} Adjoint au Maire
Déléguée de Signature du Maire
TREICHVILLE

07 DEC 2023
Fait à Abidjan,

Le Directeur Général

Prof. KONATE Adama

NB: Il n'est délivré qu'une seule attestation. En cas de besoin, l'intéressé(e) devra lui-même établir une copie qu'il fera certifier conforme à l'original par la scolarité de l'ESATIC, le maire ou le commissaire de police de son lieu de résidence.

